

**DÉLIBÉRATION**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du 28 mai 2010**

L'an deux mil dix le vingt-huit mai, le Conseil Municipal de la Commune de Fains-Véel étant réuni en séance ordinaire en Mairie de Fains, après convocation légale, sous la présidence de M. ABBAS, Maire.

<i>Nombre de conseillers</i>		
<i>En exercice</i>	<i>Présents</i>	<i>Votants</i>
19	11	17

<i>Date de convocation</i>
19/05/2010

<i>Date d'affichage</i>
31/05/2010

Etaient présents :

Tous les membres en exercice sauf :

- M. HÉDIN qui a donné pouvoir à M. REMY ;
- M. BUKOVATZ qui a donné pouvoir à Mme MALNORY ;
- Mme GEURING qui a donné pouvoir à Mlle DOUILLOT ;
- Mme MARÉCAL qui a donné pouvoir à M. MARSAT ;
- M. VANNESSON qui a donné pouvoir à M. ABBAS ;
- M. BERTRAND qui a donné pouvoir à M. ROUSSELOT ;
- MM. GIRARDET et MARTY, absents.

Un scrutin a eu lieu, M. FEBVAY a été nommé pour remplir les fonctions de secrétaire.

**CONSEIL MUNICIPAL DU 28 MAI 2010**

2010\_23

**APPEL D'OFFRES ASSURANCES STATUTAIRES AUPRÈS DU CENTRE DE GESTION**

Après délibération, les membres présents ou représentés du Conseil Municipal, à l'unanimité, décident que la collectivité mandate la Centre de Gestion en vue de la négociation et la souscription, pour son compte, de contrats d'assurance auprès d'une entreprise d'assurance agréée.

2010\_24

**APPROBATION DU REGLEMENT INTERIEUR DES MARCHES PUBLICS**

Après délibération, les membres présents ou représentés du Conseil Municipal, à l'unanimité, décident d'adopter le guide interne en qualité de règlement intérieur des marchés publics et de donner tout pouvoir à Monsieur le Maire pour signer tout document à intervenir et pour mener à bien cette affaire.

2010\_25

**CONVENTION AVEC LA DRAC POUR L'ÉTUDE SUR LES TRAVAUX À ENTREPRENDRE SUR L'ÉGLISE SAINTE-CATHERINE**

Après délibération, les membres présents ou représentés du Conseil Municipal, par 16 voix pour et une abstention, approuvent le projet de restauration des intérieurs et du portail nord et l'étude de maîtrise d'œuvre préalable aux travaux d'un montant estimé à 40.000€ H.T., sollicitent auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles une subvention de l'Etat de 50% de la dépense soit 20.000€ H.T., sollicitent auprès du G.I.P. une subvention de 25% de la dépense soit 10.000€ H.T. au titre de l'aide à la conservation et mise en valeur du patrimoine meusien, décident l'inscription de

25% de la dépense soit 10.000€ H.T. assurant l'autofinancement destiné à boucler financièrement ce projet et donnent pouvoir à Monsieur le Maire pour signer la convention avec l'Etat.

2010\_26

### **CONVENTION D'OCCUPATION DE LOCAUX AVEC LA COMEDIE FINNOISE**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'une convention a été établie avec l'association La Comédie Finnoise pour la mise à disposition d'une salle à la maison Faucher. Les membres présents du Conseil Municipal donnent acte de cette information.

2010\_27

### **FACTURATION SCOLARISATION EXTERIEURE – ANNEE SCOLAIRE 2009/2010**

Après délibération, les membres présents ou représentés du Conseil Municipal, à l'unanimité, décident d'appliquer les tarifs précités aux communes de résidence dont les enfants ont été scolarisés à Fains-Véel durant l'année scolaire 2009/2010 : école élémentaire : 577,47 € par élève et école maternelle : 877,22 € par élève.

2010\_28

### **CONTRATS SAISONNIERS**

Après délibération, les membres présents ou représentés du Conseil Municipal, à l'unanimité, sont d'accord pour la création de deux emplois saisonniers.

2010\_29

### **DEMANDE DE SUBVENTION À LA FUCLEM POUR L'ENFOUISSEMENT DES RÉSEAUX ET LA MODERNISATION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC AVENUE DE LA LIBÉRATION 3<sup>ÈME</sup> TRANCHE**

Après délibération, à l'unanimité, les membres présents et représentés le Conseil Municipal sollicitent une subvention auprès de la FUCLEM pour l'enfouissement du réseau électrique et la modernisation de l'éclairage public au titre de la 3<sup>ème</sup> tranche de travaux avenue de la Libération sur la base d'un détail estimatif quantitatif d'un montant de 97.513,08 € H.T.

2010\_30

### **INDEMNITÉ SPÉCIALE DE FONCTION AU GARDIEN DE POLICE MUNICIPALE**

Après délibération, les membres présents ou représentés du Conseil Municipal, à l'unanimité, sont d'accord pour l'attribution d'une indemnité spéciale de fonction au gardien de police municipale au taux de 10 % à compter du 1<sup>er</sup> juin 2010.

2010\_31

### **OUVERTURE D'UNE RÉGIE DE RECETTES DE L'ÉTAT DE POLICE MUNICIPALE**

Après délibération, les membres présents ou représentés du Conseil Municipal, à l'unanimité, acceptent de créer une régie de recettes de l'État de police municipale.

2010\_32

### **DÉCISIONS MODIFICATIVES**

Après délibération, les membres présents et représentés du Conseil Municipal, à l'unanimité, approuvent des ouvertures de crédits.

2010\_33

### **INFORMATION SUR LE CHOIX DE LA MAÎTRISE D'ŒUVRE POUR L'AMÉNAGEMENT DES RUES JOSEPH DRESS ET DES PRESSEIRS**

Monsieur le Maire précise que sur les trois cabinets d'études retenus parmi les cinq candidats, le cabinet JMP CONCEPT ayant obtenu la meilleure note 8,5/10 a été retenu par la commission d'analyse des offres en date du 20 avril 2010.

Les membres présents du Conseil Municipal donnent acte à Monsieur le Maire de sa communication.

2010\_34

**AFFAIRES ET QUESTIONS DIVERSES**

**DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU G.I.P. POUR L'ÉTUDE DE MAITRISE D'ŒUVRE ET LES TRAVAUX À ENTREPRENDRE SUR L'ÉGLISE SAINTE-CATHERINE**

Après délibération, les membres présents ou représentés du Conseil Municipal, par 16 voix pour et une abstention, approuvent le projet de restauration des intérieurs et du portail nord et l'étude de maîtrise d'œuvre préalable aux travaux d'un montant global estimé à 603.000€ H.T., sollicitent auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles une subvention de l'Etat de 50% de la dépense, sollicitent auprès du G.I.P. une subvention de 50% de la subvention attribuée par l'Etat (soit 25% de la dépense) au titre de l'aide à la conservation et mise en valeur du patrimoine meusien, décident l'inscription de 25% de la dépense assurant l'autofinancement destiné à boucler financièrement ce projet et approuvent le plan de financement tel qu'il résulte des demandes de subventions.

2010\_35

**AFFAIRES ET QUESTIONS DIVERSES**

**DECLARATION D'INTENTION D'ALIENER**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que la commune n'a pas fait valoir son droit de préemption sur les transactions suivantes : maison au 2 impasse d'Egremont vendue à M. SPANGARO Alexandre, maison au 17 rue de la Chalaide vendue à la SCI ROCKEFELLER, maison au 16 rue de la Vaux Mourot vendue à Mme ROCH Marianne, maison au 5 Phare de Véel, maison au 6 rue d'Egremont vendue à M. MENEU Jean-Paul, maison au 85 avenue de la Libération vendue à M. FABRE et Mme DECASTRO.

*Tous ces documents sont consultables aux jours et heures d'ouverture des services municipaux.*

<i>Affiché le :01/06/2010</i>	<i>Retiré de l'affichage le :</i>
-------------------------------	-----------------------------------